



Semaine du 18 février au 24 février 2008 n° **203**

Sommaire

- **La Poste** : un cadre se suicide en mettant en cause la direction
- **Cadres supérieurs** : une rencontre prometteuse
- **Renault** : les salariés « ont payé le prix fort » des bons résultats
- **AGF** : 1 500 à 2 000 suppressions d'emplois
- **LCL (Crédit Lyonnais)** : l'intersyndicale dénonce la « rigueur budgétaire »
- **Total** : au vu de ses bénéfices, le groupe doit investir en France
- **Audiovisuel public** : une grève inédite depuis 1974
- **SFP** : grève des cadres sportifs pour les salaires
- **Prisma presse** : grève pour les salaires
- **La Recherche et l'Histoire** : débrayage pour les salaires
- **Information** : les journalistes ont besoin d'une véritable protection des sources
- **Note2be** : l'Unsen-CGT dénonce un « délit d'outrage »
- **Éducation** : l'Histoire « dé racontée » aux enfants !
- **Cliniques privées** : les médecins redoutent les dérives financières
- **Compagnie générale de géophysique** : succès de la CGT contre les contrats « off shore »
- **Grenelle de l'environnement** : syndicats et associations montent au créneau
- **Retraite** : les religieux font reconnaître leur noviciat

Édito

Dividendes pour quelques uns, action pour les autres

On se souvient combien la question du pouvoir d'achat et des salaires avait fait irruption, l'an passé, dans la campagne présidentielle, attisée par l'insolence des résultats des entreprises du CAC 40 et la publication des rémunérations et des bonus des patrons français. On pouvait s'attendre à ce que 2008 prolonge et amplifie cette grogne sociale puisque rien de tangible, de sonnante et trébuchant, n'est venu en dépit de l'autoproclamation sarkozienne « *je serai le président du pouvoir d'achat* ». En ce début d'année, à l'heure des résultats financiers des entreprises pour 2007, alors que la rémunération des grands patrons augmente, nombre de négociations salariales piétinent, malgré les fortes attentes des salariés en la matière. Des attentes qui se transforment en impatience et qui engendrent des conflits durs. BNP Paribas annonce un bénéfice net record de 7,8 milliards d'euros. Total n'a pas gagné moins d'un milliard d'euros par mois, soit 12,203 milliards d'euros pour l'année. Les chiffres d'affaires sont en nette hausse chez Axa, Areva, Suez. Et voilà qu'une étude révèle que près de trois grands patrons français sur quatre ont gagné 40 % de plus en 2007 ce qui fait d'eux les patrons les mieux payés d'Europe.



Un chiffre contesté par la présidente du Medef Laurence Parisot, qui n'en juge pas moins « *archi-normal que des dirigeants de très grandes entreprises soient très bien payés* », faute de quoi ils émigreraient, affirme-t-elle. « *Cette augmentation m'étonne parce qu'une autre étude, faite sur des schémas comparables, révélait il y a deux mois que les dirigeants des entreprises du CAC 40 avaient vu leur rémunération baisser de 8 % au cours de la même période* ». Visiblement gênée aux entournures, la patronne des patrons a affirmé mardi dernier qu'elle allait saisir le comité éthique du Medef. Elle peut faire diversion, mais la patronne des patrons n'apaisera pas la grogne salariale avec une enquête, car la distorsion avec les hausses proposées dans les négociations annuelles obligatoires est énorme, à l'exemple de Renault, Alcatel, Téléperformance. Chez Sanofi-Aventis, le dividende par action devrait bondir de 18,3 %, alors que la direction ne propose que 2,2 % d'augmentation des salaires en 2008. PSA a annoncé un bénéfice net cinq fois supérieur en 2007 qui contraste avec la modération salariale et les suppressions d'emplois imposés aux salariés. Des salariés de Snecma (groupe Safran) se sont rassem-

blés jeudi devant le siège du motoriste d'avions en Essonne, pour réclamer « *une politique salariale ambitieuse* » au moment où des efforts sont demandés à chacun pour honorer des carnets de commandes pleins jusqu'en 2010. Le pouvoir d'achat n'en est pas moins le premier souci des Français, selon les sondages. Les salaires ont crû en moyenne de 0,5 % par an entre 2000 et 2005 pour les salariés à temps complet du privé, hors inflation, mais le revenu de l'ensemble des salariés, dont ceux à temps partiel, a baissé de 0,1 % par an, selon l'Insee. Dans ce contexte social de frustration et mécontentement la cote du président Sarkozy s'effondre. Et il est de plus en plus clair pour les salariés et notamment pour les plus qualifiés qu'il faut aller chercher les augmentations « *avec les dents* », par l'action revendicative.

La Poste

Un cadre se suicide en mettant en cause la direction

Un cadre de La Poste de La Rochelle âgé de 49 ans s'est suicidé le 15 janvier, mettant en cause dans une lettre l'attitude de sa direction. Ce cadre, qui était directeur de la sûreté des bureaux de la Charente-Maritime, a laissé une lettre à l'attention du président de la Poste, Jean-Paul Bailly. Il l'informe que son « suicide est en totalité dû à La Poste », évoquant notamment le manque de « congés, si ce n'est le vendredi pour travailler chez moi ». Ce cadre a « très mal supporté d'être mis à l'écart », a affirmé à l'AFP, Philippe Duban, de la CGT FAPT de Charente-Maritime. Selon lui, il venait d'apprendre que dans le cadre d'une restructuration, il n'assurerait pas la fonction de coordinateur pour la sûreté pour les deux départements de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, son collègue de Niort ayant été choisi. « C'est un homme qui travaillait bien, consciencieux. Il s'est senti un peu mis sur la touche et a mal vécu cela », a souligné M. Duban. « Je pense sincèrement que c'est en grande partie à cause de cela ».



Cadres supérieurs

Une rencontre prometteuse

Le débat que leur proposait l'Ugict-CGT au Conseil Économique et social le 6 février autour du thème « *Management et Développement durable* » a réuni 93 cadres supérieurs. Beaucoup de réflexions et de propositions ont été avancées qui feront prochainement partie d'un blog permettant la poursuite des échanges. Marie-José Kotlicki, Secrétaire générale de l'Ugict-CGT a notamment



affirmé la volonté de construire un management alternatif. Elle a pointé l'exigence d'un développement durable où le social soit un élément essentiel alors qu'il est trop souvent le parent pauvre aujourd'hui. Elle a plaidé pour une modernisation de l'État qui ne réduise pas mais rende plus efficace le service public et demandé des lieux, espaces de dialogue et droits d'expression de l'éthique.

Renault

Les salariés « ont payé le prix fort » des bons résultats

La CGT du groupe Renault a estimé jeudi, après la publication par le constructeur de bons résultats annuels, que « si les actionnaires pouvaient se réjouir de tels résultats, ce sont les salariés qui en ont payé le prix fort ». « Renault a perdu 1 085 salariés entre 2006 et 2007 », indique la CGT dans un communiqué. Elle affirme que « la direction a gagné 140 millions d'euros sur l'augmentation des performances des salariés (plus de productivité avec moins de salaires) », soulignant que « les conditions de travail se sont encore fortement dégradées ». Renault a annoncé pour 2007 un chiffre d'affaires en légère croissance à 40,682 milliards d'euros, et une marge opérationnelle s'élevant à 1,354 milliard d'euros, soit 3,3 % du chiffre d'affaires, supérieure à l'objectif fixé de 3 %. Le résultat net est en revanche en recul de 7,52 % à 2,669 milliards d'euros, en raison de la moindre contribution de Nissan.



AGF

1 500 à 2 000 suppressions d'emplois

La compagnie d'assurance AGF, rachetée en 2007 par le géant allemand Allianz, s'apprêterait à annoncer un plan social visant 1 500 à 2 000 personnes sur les 13 000 que compte l'entreprise en France selon le journal *Le Parisien*. Un comité d'entreprise devrait avoir lieu ce mercredi 20 février avec pour ordre du jour « la situation et l'activité des AGF » et « la restitution des groupes de travail lancés en juillet 2007 sur différents aspects de



l'organisation de l'entreprise ». Selon *Le Parisien*, le plan social concernerait surtout le « back-office », c'est-à-dire les personnes chargées de la gestion des sinistres et pas au contact de la clientèle. Les AGF comptent environ 9 000 salariés administratifs et 4 000 commerciaux. Le groupe AGF inclut d'autres filiales, Mondial Assistance, Heuler Hermes (assurance crédit) et Banque AGF, ce qui porte son effectif global à 30 000.

LCL (Crédit Lyonnais)

L'intersyndicale dénonce la « rigueur budgétaire »

Les syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO et SNB-CFE-CGC du Crédit Lyonnais (LCL, filiale du Crédit Agricole) ont dénoncé vendredi, dans un communiqué commun, la « rigueur budgétaire » de la direction de la banque « alors que celle-ci revendique l'excellence opérationnelle ». Les syndicats protestent contre une « enveloppe d'attributions revue à la baisse ». Ils dénoncent l'intégration des « mesures générales dans l'enveloppe MSI (mesures salariales individuelles) » et la mise en place d'un « calendrier prévoyant l'étalement » des mesures individuelles « pour leur grande majorité (95 %) de juillet à décembre ». Selon l'intersyndicale, la DRH a « confirmé l'existence de ce calendrier qu'elle justifie au nom de la rigueur budgétaire ». Une grève pour les salaires avait mobilisé le 22 novembre 30 % des salariés du Crédit Lyonnais à l'appel de la CGT, de la CFTC et de FO.



Total

Au vu de ses bénéfices, le groupe doit investir en France

Total a enregistré en 2007 un bénéfice net ajusté de 12,203 milliards d'euros, en baisse de 3 % par rapport au record de 2006, mais s'est distingué des autres grands groupes pétroliers par une hausse de 1,5 % de sa production. La CGT du groupe pétrolier français a déploré, dans un communiqué, que Total « privilégie les investissements dans l'exploration-production pour atteindre de nouveaux gisements » et, « comme les autres majors pétrolières,



considère comme insuffisamment rentable d'investir lourdement dans l'industrie du raffinage français ». « Les questions environnementales » nécessitent aussi « des plans d'investissements », souligne la CGT, qui considère que Total « prend du retard au regard des enjeux ». « Sa responsabilité de première entreprise pétrolière française se borne à celle de satisfaire le retour à l'actionnaire par l'accroissement des dividendes », a critiqué le syndicat.

Audiovisuel public

Une grève inédite depuis 1974

Les programmes des télévisions et radios publiques ont été fortement perturbés mercredi par une grève d'ampleur dans le secteur, sans précédent depuis 1974, pour demander la « pérennité » du service public après l'annonce de la suppression de la publicité. La manifestation nationale à Paris a rassemblé 4 000 salariés. Cet appel à la grève de 24 heures, de la part de plusieurs intersyndicales, constitue un mouvement sans précédent dans l'audiovisuel public depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974. Il vise à demander des garanties de financement du secteur, après l'annonce surprise par Nicolas Sarkozy le 8 janvier de la suppression de la publicité. Le manque à gagner est éva-



lué par France Télévisions à 1,2 milliard d'euros. A Radio France, les recettes publicitaires représentent 8 % du budget. Christine Albanel a réaffirmé que le manque à gagner serait compensé « euro par euro » et les périmètres du service public maintenus. Elle s'est également engagée sur une dotation budgétaire pour pallier le manque à gagner subi par France Télévisions dès 2008. Mais aucune alternative précise et chiffrée n'a été arrêtée. Mme Albanel devait recevoir les syndicats mercredi mais ceux-ci ont refusé, demandant à être reçus par le président Sarkozy. L'intersyndicale des sociétés de l'audiovisuel public sera reçue mardi 19 février par Nicolas Sarkozy.

SFP

Grève des cadres sportifs pour les salaires

La diffusion en direct par la chaîne cryptée Canal+ du match de rugby Toulouse-Perpignan filmé par des cadres de la SFP a été compromise par un débrayage samedi 16 février. En cause, la rémunération de ces 150 techniciens. Les cadres de la SFP, qui touchent actuellement un forfait de 183 euros pour huit heures de travail, demandent que ce forfait soit porté à 200 euros.



Prisma Presse

Grève pour les salaires

Les salariés du deuxième groupe de presse magazine en France, avec 21 titres (Voici, Capital, Femme Actuelle, Télé Loisirs...) ont fait grève la semaine dernière à l'appel des syndicats SNJ et CGT qui jugent insuffisantes les propositions salariales de la direction. Face à cette grève, la direction a proposé une augmentation collective de 100 euros pour les salaires inférieurs à 2 300 euros bruts, de



75 euros pour les salaires compris entre 2 300 et 2 500 euros, de 2 % pour les employés et cadres au-dessus de 2 500 euros et de 1,8 % pour les journalistes au-dessus de 2 500 euros. Des propositions jugées toujours insuffisantes par les salariés et l'intersyndicale qui réclame une augmentation collective de 130 euros bruts par mois pour tous.

La Recherche et L'Histoire

Débrayage pour les salaires

Les salariés des magazines La Recherche et L'Histoire ont décidé de cesser le travail vendredi pendant deux heures pour protester contre les propositions salariales de la direction. La direction propose d'abandonner progressivement « le rattrapage collectif du coût de la vie » en vigueur depuis cinq ans. Elle propose que ce rattrapage collectif ne soit plus appliqué en 2007 qu'aux salaires inférieurs à 3 000 euros bruts et que les salaires au-delà ne bénéficient que d'augmentations individuelles. Les deux titres, qui emploient 44 salariés sont regroupés dans la Société d'Éditions Scientifiques, sont détenus par Artemis, la holding de l'homme d'affaires François Pinault. Les salariés du Point, autre publication appartenant à Artemis, avaient observé il y a une dizaine de jours un arrêt de travail, également sur la question des salaires.



Information

Les journalistes ont besoin d'une véritable protection des sources

La garde des sceaux, Rachida Dati, a annoncé dimanche 10 février qu'un projet de loi visant à élargir la protection des sources des journalistes sera soumis au Conseil d'État dans les prochains jours pour être présenté au Parlement en avril. Les déclarations de la ministre inquiètent la profession. Non seulement elle n'exclut pas les perquisitions au domicile d'un journaliste, mais elle envisage d'exclure de la protection des sources « la révélation d'une calomnie, d'une contre-vérité ou d'un mensonge ». La législation française est déjà en contradiction avec la législation européenne. L'arsenal juridique pour obtenir les sources des journalistes est



pléthorique : la loi Sarkozy du 18 mars 2003 (articles 13, 56, 77 et 78), reprenant les dispositions du gouvernement Jospin, adoptée après les attentats du 11 septembre 2001, permet la fouille des véhicules, y compris ceux des journalistes et les perquisitions dans les rédactions et au domicile des journalistes ; selon la loi Perben 2 de mars 2004 (articles 28 et 49), un journaliste refusant de témoigner pourra être requis de remettre des documents. Pour le SNJ-CGT, « une loi pour assurer une véritable protection des sources aux journalistes doit, en premier lieu, revenir sur les dispositions actuelles et se conformer aux dispositions législatives européennes » .

Note2be

L'Unsen-CGT dénonce « un délit d'outrage »

L'Unsen-CGT s'est élevée la semaine dernière contre l'existence de sites dédiés à l'évaluation des enseignants par leurs élèves, tel que « Note2be ». L'organisation syndicale y voit une « dérive qui s'inscrit dans une orientation idéologique d'évaluation tous azimuts, prônée d'abord par la loi Fillon et reprise dans le rapport Attali, fondée sur la démagogie et le clientélisme ». [...] L'Unsen-CGT rappelle au ministre de l'Éducation Nationale que « la collecti-



tivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre injures, diffamations ou outrages » (loi 83-634 du 13 juillet 1983, Art. 11) « de nature à porter atteinte à leur dignité ou au respect dû à leur fonction » (Code pénal, Art. 433-5) dont ils pourraient être victimes dans leurs fonctions et de réparer le cas échéant le préjudice qui en résulte. Compte tenu de la gravité des faits, le Ministre ne peut se contenter d'une simple condamnation publique.

Éducation

L'Histoire « dé racontée » aux enfants !

Un coup média par jour. La stratégie élyséenne pour détourner l'attention des piètres sondages et des questions sociales qui risquent de pourrir les municipales de la majorité, finit par faire réagir jusque parmi les soutiens de Nicolas Sarkozy. C'est ainsi que Simone Veil a fustigé l'idée de faire porter la mémoire d'un enfant juif français exterminé par les nazis par chacun des écoliers. La CGT EducAction dénonce elle aussi dans un communiqué cette utilisation politicienne qui vient après d'autres coups telle que l'exploitation de la lettre de Guy Moquet. « Mais au-delà du coup médiatique, il y a une volonté manifeste de dénaturer et de contrôler l'Histoire ». Et ce n'est pas la première tentative de la droite au pouvoir, d'imposer une conception « people » de l'enseignement de l'Histoire. Pour la CGT, « la méconnaissance de cet enseignement et de ses outils, notamment à l'école primaire, est manifeste. L'intrusion du président dans le contenu des programmes d'enseignement est choquante. La CGT, avec l'ensemble des organisations syndicales, avait du imposer l'abrogation de l'article 5 de la loi de février 2005 sur la valorisation de la colonisation. Substituer la compassion mémorielle à l'analyse de faits historiques est indigne. Cette dérive moraliste de l'Histoire est incompatible avec le principe constitutionnel de laïcité garanti dans notre pays ».



Cliniques privées

Les médecins redoutent les dérives financières

Le Syndicat des médecins de l'hospitalisation privée (SYMHOPI) a demandé vendredi la mise en place d'une « nouvelle gouvernance » dans les cliniques, pour éviter d'éventuelles dérives liées à l'arrivée de fonds d'investissement dans les sociétés propriétaires des clini-



ques. Cela inquiète la communauté médicale, explique le président de ce syndicat, qui craint qu'une « logique purement financière » s'impose, au détriment des patients, avec le risque par exemple que ces cliniques se recentrent sur les « niches les plus rentables ».

Compagnie générale de géophysique

Succès de la CGT contre les contrats « off shore »

Les poursuites engagées par la CGT contre la Compagnie générale de géophysique (CGG, prospection pétrolière) ont été officiellement abandonnées mardi dernier à la suite d'un accord signé le 17 janvier, prévoyant la possibilité pour 300 salariés français en contrat « off-shore » de passer sous contrat français. La CGT, qui dénonçait le recours au « paradis social suisse » estimant que la CGG contournait les règles du droit du travail et la sécurité sociale française, avait intenté une action pour prêt illicite de main-d'oeuvre devant le tribunal correctionnel d'Évry. 300 prospecteurs qui avaient été embauchés depuis 1996, via une filiale suisse de la CGG, auront ainsi la possibilité de bénéficier, s'ils le souhaitent, de la Sécurité sociale française, via la Caisse des français de l'étranger, plutôt que d'assurances privées. 150 autres embauchés avant 1996 sous contrat français auront également la même possibilité, quel que soit leur pays d'intervention ou le pavillon du navire d'exploitation sur lequel ils travaillent, selon Emmanuel Chalard Secrétaire général du SNGG-CGT (Syndicat national de la géologie et de la géophysique).



Grenelle de l'environnement

Syndicats et associations montent au créneau

Trois confédérations syndicales (CGT, CFDT et CFE-CGC), ainsi que sept associations et ONG ont dénoncé mercredi « l'écart très important » entre les annonces d'octobre 2007 en matière de transport faites au Grenelle de l'environnement et « les décisions ou non décisions des pouvoirs publics ». Dans une déclaration commune, ils indiquent leur « volonté de concrétiser l'objectif du Grenelle de réduire de 20 % dans un premier temps les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports d'ici 2020 ». « Cela suppose une véritable rupture dans l'organisation de notre système de transports, soulignent-ils. En l'état actuel, nous constatons avec regret un écart très important entre les annonces de la table ronde



finale d'octobre 2007 et les décisions ou non décisions des pouvoirs publics ». Cet écart est particulièrement flagrant, ont-ils expliqué, en matière de « schémas d'infrastructures et de fret ferroviaire ». Les signataires ont décidé d'« agir ensemble pour peser sur le débat parlementaire à venir et sur la présidence française de l'Union européenne » au 2^e semestre 2008, et plus particulièrement sur les textes relatifs à « l'euro-vignette poids lourds » et à « l'efficacité énergétique des voitures ». En outre, ils organiseront en juin un colloque national sur la politique des transports afin d'« initier le débat public » nécessaire pour sensibiliser l'opinion à la « réorientation nécessaire » des modes de transports.

Retraite

Les religieux font reconnaître leur noviciat

La cour d'appel de Rennes a donné raison mercredi dernier à cinq ex-religieux qui demandaient à la caisse de retraite des cultes de prendre en compte leur noviciat dans le calcul de leur pension, confirmant pour la première fois en appel des jugements de première instance en ce sens. Concrètement, trois ex-religieuses et un ex-religieux vont voir leur retraite augmenter de 20 à 30 euros par mois environ et une autre qui travaillait encore va pouvoir arrêter. Extrapolons un peu... juste pour rire. La justice ne vient elle pas de confirmer ainsi que les années d'apprentissage ou d'études pouvaient être validées ? Dès lors, pourquoi, ce qui vaut pour les hommes et femmes d'église, ne vaudrait pas pour tous les salariés ? En effet, avec l'allongement de la durée des études, la montée en charge des niveaux de qualification et l'allongement de la durée d'activité, l'idée, défendue par la CGT d'une prise en compte des années d'étude dans la carrière fait son chemin dans les esprits. Elle a d'ailleurs été au centre du débat « jeunes et retraite » organisé vendredi 15 février par la CGT, l'Unef et la Jc (avec la participation de la FSU, de la CFTC et de l'UNL), à Montreuil.

